

Castelnau d'Auzan



DÉPARTEMENT DU GERS
MAIRIE
DE
CASTELNAU D'AUZAN
32440



TÉLÉPHONE : 05 62 29 23 43
TÉLÉCOPIE : 05 62 29 23 73

Bulletin Municipal - 2e semestre 2012

MOT DU MAIRE

Chères Auzanaises, Chers Auzanais,

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2013.

On dit que la santé est la première richesse, cette sage sentence populaire devrait nous inviter à relativiser certains événements de la vie. Gardons toujours espoir en l'avenir, qu'il renforce nos convictions et nous pousse à aller de l'avant et à développer des actions au service du bien commun.

Depuis 2 ans nous sommes entrés en communauté de communes. Les 4 délégués communautaires de Castelnau participent régulièrement aux réunions. La CCGA compte 25 membres avec Dému qui vient de nous rejoindre.

Pendant toute l'année 2012, les élus ont pu assister à des réunions d'informations sur les différentes fiscalités. Il était envisagé de passer en FPU (fiscalité professionnelle unique). Après réflexion et analyse l'assemblée a souhaité que le mode de fiscalité appliqué aux 25 communes, reste la « taxe additionnelle » actuelle.

C'est à mon avis un choix raisonnable qui préserve l'autonomie financière de notre commune et l'intérêt des Auzanais. Il nous met également à l'abri de certains glissements que l'on a pu voir ici où là dans les communautés ayant adopté le régime fiscal de la FPU.

Ce sont donc les « taxes ménages » (taxe d'habitation et foncières) qui financeront le développement des services mis en œuvre par la communauté de communes et non pas la CFE (cotisation foncière des entreprises). Les communes auront ainsi la possibilité de faire varier leur part et baisser, si elles peuvent et veulent l'impôt communal.

La communauté de communes du Grand Armagnac fait évoluer ses compétences : après le service à la personne en 2012, c'est le service à l'enfance en 2013.

Ce service aux parents et enfants est assuré par l'association ALEC à Castelnau d'Auzan. La charge de ce service pour la commune de Castelnau d'Auzan s'est élevée à près de 60 000€ en 2012.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la CCGA est compétente pour faire fonctionner tous les services à l'enfance déjà présents sur le territoire, dont nous vous avons longuement parlé dans le bulletin municipal de juillet dernier.

Depuis plus de 10 ans, mon avis sur la question de l'impôt n'a pas changé et ne changera pas, tant que j'aurais en charge les affaires communales. Le recours à l'augmentation d'impôt doit rester exceptionnel.

Cela énoncé, parler des 1 400 000 € des travaux qui vont débiter en janvier au centre du village pourrait paraître contradictoire !

Il n'en est rien : une prise en charge partielle de certains frais par le SAT, la récupération de la TVA et des subventions à hauteur de 330 000€ permettent de ramener la facture à 590 000€.

Une partie sera autofinancée et le reste sera couvert par un prêt. L'emprunt doit être raisonné mais du fait des marges nettes annuelles que nous réussissons à dégager, ne pas emprunter serait une erreur de gestion. Je reviendrai plus longuement sur cette opération et son financement lors des vœux.

En 2002 nous avons initié la 1^{ère} opération HLM de 9 logements.

En 2007, avec le Toit Familial, les Lupins 1, 8 logements ont été construits.

En 2013 ce sont 13 logements qui vont agrandir le lotissement de Peyronduguet. Ce nouveau programme, d'un coût avoisinant les 1,5 millions d'euros pour le Toit Familial, porteur du projet, permettra de satisfaire une demande locale en attente.

J'ai toujours revendiqué et défendu la construction raisonnée de logements sociaux favorisant la mixité sociale qui est une richesse pour notre commune.

Depuis quelques jours, ce sont aussi 9 terrains viabilisés qui sont mis à la vente par la commune sur le site de Peyronduguet ; ce qui porte à environ 30 terrains à bâtir créés.

En 2013, des kilomètres de lignes électriques HTA vont être enfouis sur Castelnau. C'est une aubaine d'un point de vue esthétique et environnemental, mais surtout la garantie de notre approvisionnement en électricité.

Lors de la soirée des vœux du 24 janvier, j'évoquerai devant vous les projets que nous

lancerons en 2013 : travaux à l'église de Bezief, vestiaires du stade, programme voirie interne au village, sécurisation de la « zone jeux enfants » à la base de loisirs, aménagements supplémentaires à la salle polyvalente.

Au cours de l'année 2012, nous avons élaboré un plan communal de sauvegarde (PCS) dont la distribution en juin, des « dicrim » répertoriant les risques majeurs sur la commune étaient un élément. Castelnau était volontaire pour mettre en place le PCS, nous avons donc participé le 16 juin à un exercice départemental de simulation de crise, en liaison avec la Préfecture du Gers Plusieurs observateurs militaires et civils étaient présents à Castelnau pour juger la manière dont l'équipe du PCS gérait la crise.

En témoigne toute cette activité, Castelnau n'est pas un village dortoir et je veux remercier ici notre personnel communal, nos bénévoles, nos sapeurs pompiers, nos élus du conseil municipal et vous tous qui contribuez à faire vivre notre village.

QUE VIVE 2013





LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

8 Juin 2012 :

Délibération n° 34 : Convention de délégation de compétence en matière d'organisation de services à la demande.

Délibération n° 35 : Acquisition immeuble 17 avenue de la République. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, l'achat à la SCI Halihage de l'ensemble immobilier pour un montant de 40 000 € + frais notariés.

Délibération n° 36 : Acquisition terrain section AO N°151.

Délibération n° 37 : Emprunt 2012.

20 Juillet 2012 :

Délibération n° 38 : Mandatement du SAT pour la réalisation des travaux d'extension du réseau d'assainissement dans le cadre du lotissement Peyronduguet 3^{ème} tranche.

Délibération n° 39 : Avenant à passer avec l'entreprise STPAG pour les travaux d'aménagement de la place du 8 Mai : avenant d'un montant de 2 000 € concernant les prestations d'espaces verts.

Délibération n° 40 : Avenant à passer avec l'entreprise Laburthe pour les travaux lotissement 3^{ème} tranche : avenant d'un montant de 3 100 € concernant les travaux de voirie.

Délibération n° 41 : Institution régie recettes location Pavillons de vacances.

Délégation n° 42 : Délégation du Conseil Municipal au Maire.

27 Septembre 2012 :

Délibération n° 43 : Subvention association Club Taurin : subvention exceptionnelle de 1 300 €.

Délibération n° 44 : Décision modificative du budget communal.

Délibération n° 45 : Modification des statuts de la C.C.G.A., article 3 : GR de Pays.

Délibération n° 46 : Confirmation des conditions actuelles de composition du conseil communautaire de la C.C.G.A.

Délibération n° 47 : Travaux d'éclairage public de la place du 8 Mai suite aux aménagements.

Délibération n° 48 : Recrutement personnel non titulaire.

Délibération n° 49 : Huis clos pour la suite de l'ordre du jour.

Délibération n° 50 : Vestiaires stade municipal : Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différentes propositions, accepte à l'unanimité, la proposition de fournitures de la SAS Sarremejean pour un montant de 17 798,41 €.

Délibération n° 51 : Achat terrain section C n° 1091 : Le Conseil Municipal décide à la majorité, d'acquérir à Mr et Mme Deleporte, une parcelle de 74 ca.

Délibération n° 52 : Achat terrain section F n° 977 : Le Conseil Municipal décide à la majorité, d'acquérir à Mme Pradère, une parcelle de 99 ca.

Délibération n° 53 : Achat immeuble section AO n° 221

26 Octobre 2012 :

Délibération n° 54 : Marché travaux aménagement centre village, avenue de la République, avenue du Maréchal Foch, rue des Ecoles, rue Pasteur, rue du Pont, parvis de l'Eglise et abords immédiats : Le Conseil Municipal accepte la proposition de la SARL S.T.P.A.G. pour un montant de 1 098 774,91 €.

Délibération n° 55 : Classement des chemins ruraux dans la voirie communale.

Délibération n° 56 : Institution régie recettes location pavillons de vacances : cette délibération annule et remplace celle n° 41 du 20.07.2012.

Délibération n° 57 : Médiathèque Municipale : Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le règlement intérieur et la charte de l'utilisateur.

Délibération n° 58 : Projet d'esthétique des réseaux sortie du village par R.D. 43, route d'Arech. Le Conseil Municipal approuve le projet cité en objet, décide d'inscrire au budget de l'exercice la participation communale de 20% du devis soit 27 000 €.

Délibération n° 59 : Décision modificative n° 2 du budget communal.

Délibération n° 60 : Subvention exceptionnelle de 600 € à la nouvelle association Activités Détente et Loisirs Auzanaise.

Délibération n° 61 : Remboursement frais de mission à Mme Véronique Druillet.

Délibération n° 62 : Avis d'enquête publique sur la demande présentée par le syndicat intercommunal d'aménagement des bassins de la Gélise et de l'Izaute, préalable à la déclaration d'intérêt général nécessitant une autorisation loi sur l'eau, au titre des articles L214-1 à 6 et L211-7 du code de l'environnement concernant le schéma d'aménagement de la rivière Izaute et son bassin versant.

10 Décembre 2012 :

Délibération n° 63 : Décision modificative n° 3 du budget communal.

ETAT CIVIL

Décès

6 août : Violette DUCOS

22 septembre : Wilhelm ERDMANN

3 novembre : Fredy BÜHLMANN

5 novembre : Michel MEYNARD

9 novembre : Rolande CANTON

Mariages

21 juillet : Erika RENARD et Yannick VAILLANT

11 août : Sandrine DEGANS et Patrice NALIS

25 août : Mieke DE POORTER-BERTIN et
Christian HOUBARD

Naissances

14 septembre : Louis LASARTIGUES LAFFITTE

4 octobre : Tino PENNINGCKX





SICTOM

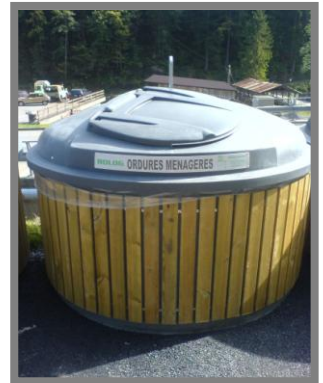
L'assemblée générale du Sictom formée d'élus des 54 communes adhérentes, a adopté le 7 décembre 2011 le principe de supprimer peu à peu la collecte en porte à porte des centres villes ou villages, avérée trop onéreuse pour la collectivité. Il a été jugé préférable d'installer des sites collectifs.

Les agglomérations telles que Vic Fezensac, Condom, Valence sur Baïse ont d'ores et déjà adopté ce nouveau mode de collecte. Le village de Castelnau d'Auzan est également en mode collectif depuis le 5 novembre 2012.

Le but de ce changement est d'installer des containers semi enterrés, qui seront plus pratiques et plus esthétiques.

Castelnau d'Auzan premier village du programme 2013, va être doté dans le premier semestre 2013 sur les 8 sites « aériens » du village, dont 5 équipés de recup'verre.

Tous les sites proposés par la commune ont été retenus par le Sictom et nous les en remercions.



Ce changement ne doit pas nous faire oublier que la gestion de nos déchets est d'abord :

le problème de chacun d'entre nous

- Ne pas consommer de produits sur emballés ,
- composter autant que possible nos déchets alimentaires (40% de la poubelle ordure ménagère !!!) ,

.....des gestes à adopter parmi d'autres.

Le tri des « Emballages Propres et Secs » (EPS) qui vont dans le bac jaune, doit s'améliorer, puisque chaque benne refusée à TRIGONE à Auch, repart en camion pour être enfouie au Houga.

L'enfouissement consiste à « combler » une vallée naturelle avec nos ordures ménagères.

Quand le site du Houga sera saturé, il faudra en trouver un autre.

Soyons chacun, plus attentif dans notre façon de trier.



Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi de 9h00 à 12h00. Fermé au public l'après midi

Vendredi de 14h00 à 17h00 Fermé au public le matin



SERVICE SOCIAL

L'assistante sociale du Conseil Général est présente tous les 2^e et 4^e vendredis après midi à la mairie pour vous aider dans vos démarches.



SAAD

Isabelle MAGGESI du service d'aide à domicile de la Communauté de Communes du Grand Armagnac est présente à la Mairie tous les mardis matins et les jeudis pour vous accompagner dans vos démarches d'aide à la personne.



SYNDICAT D'INITIATIVE

Bonne et heureuse année à tous. Nous éditons désormais chaque mois un bulletin d'actualités affiché avenue de la République ou consultable en ligne sur castelnaudauzan.free.fr, notre site officiel.



LA NOUVELLE LYRE AUZANAISE

Les cours ont repris en septembre, rendez vous pour l'audition de fin d'année

le samedi 8 juin



VOYAGES ET DECOUVERTES

Les dates du séjour ne sont pas encore définitives, ce sera un séjour de 5 jours, dans la première quinzaine de Juin 2013.

Voici quelques lieux que vous visiterez :

- Mur de Barrez
- Gouffre du Padirac
- Village de Rocamadour
- Croisière sur l'Olt
- Le viaduc de Millau
- Visite d'une ferme avec dégustation



TRAVAUX EN COURS



Café des sports



éclairage public
route d'Arech





**lotissement
3e tranche**



**Futurs vestiaires
stade municipal**





La médiathèque est ouverte depuis le 19 septembre dernier.

L'équipe de bénévoles s'est rapidement mise en place, avec enthousiasme. Nous avons édité la 100^e carte de lecteur le 23 décembre.

Nous vous rappelons que le Conseil Municipal a souhaité la gratuité complète de ce véritable service public. Tous les genres d'ouvrages sont présents : romans, science fiction, policiers, livres sur la chasse, sur les sports, livres de cuisine, beaux livres de photos, de peinture, bibliographies, livres de poésie, de philosophie, de religion...DVD, CD de musique ou romans lus, des magazines...

Vous trouverez sans aucun doute ce qui vous intéresse, si nous ne l'avons pas, nous pouvons vous le procurer auprès de la Médiathèque Départementale dans les meilleurs délais.

Nous accueillons les classes de l'école de Castelnau d'Auzan, le jeudi matin de 11h à midi chacune leur tour. Les enseignantes et les enfants apprécient ce moment privilégié dans cet espace très chaleureux.

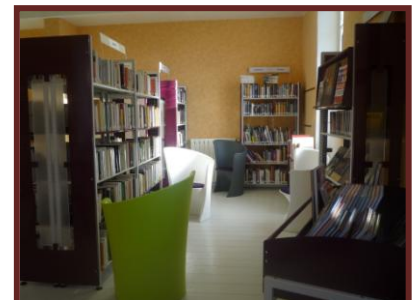
SECTION ENFANCE



SECTION JEUNESSE



SECTION ADULTE



OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE

MERCREDI de 14H00 à 17H00

SAMEDI de 9H00 à 12H00

Vous pouvez, depuis internet, consulter le catalogue en ligne de la médiathèque de Castelnau, en allant sur cette adresse :

http://orpheemedia.c3rb.org/castelnaudauzan/opac_net/Default.aspx

Si vous êtes adhérents à la médiathèque vous pourrez également, depuis cette page, réserver des documents, visualiser et prolonger vos prêts en cours.





LA PETANQUE AUZANAISE

Le 1^{er} Octobre 2012 LA PETANQUE AUZANAISE a refait surface dans notre cité, cela manquait à notre village et l'engouement des premières inscriptions pour la saison 2013, le prouve.

Quel est le but de cette association :

Regrouper en son sein toutes les personnes, femmes, hommes et enfants, voulant collectivement pratiquer la pétanque que ce soit en loisirs ou en compétition.

- ❖ LOISIRS : Ce sont toutes les personnes qui veulent venir jouer à la pétanque, sans prendre la licence de la fédération. Cependant, nous inciterons ces personnes à nous soutenir, en prenant une carte d'adhérent au prix de 10€ pour l'année.
- ❖ COMPETITIONS : Ce sont toutes les personnes adhérentes à notre association, qui souhaitent prendre part aux concours et compétitions officiels. Le prix d'adhésion annuelle est de 25 €, y compris l'adhésion à notre association.

Quel sont nos projets pour 2013 :

Actuellement nous nous réunissons tous les vendredi soir à partir de 20h30 à la salle polyvalente où nous jouons tous à la mêlée et sans concours, simplement pour se divertir et être ensemble.

Vous y êtes tous les bienvenu(e)s.

A partir du **Vendredi 1er mars 2013** nous débuterons la saison « loisir » par un concours à la mêlée sur trois ou quatre parties, tout le monde jouera, le but sera de passer une bonne soirée autour de la pétanque.

Où ? :

- Du 1^{er} mars au 14 Juin à la Salle Polyvalente
- Du 21 Juin au 13 Septembre à la Base de Loisirs

Ainsi tous les Vendredis sera la soirée pétanque loisir.

Dimanche de Pâques

Place des Arènes

14h00

**Concours en
« doublette formée »**

Ouvert à tous

COMPETITION : Les éliminatoires du championnat du Gers en triplète auront lieu les 16 et 17 Mars à Auch.

Nous engagerons nos licenciés qui le souhaitent, aux différents championnats en doublette, triplète ou individuel. Nous aimerions pouvoir engager une équipe de jeunes.

Quels moyens avons-nous :

Votre soutien par vos adhésions « loisir » ou « compétition ».

Le soutien de la Municipalité par une subvention, l'aménagement de trois terrains sous le hall couvert de la salle polyvalente.

Nous espérons qu'une salle de réunion, en prolongement du bâtiment, soit rapidement mise en œuvre, ainsi que l'aménagement des terrains.

Nous lançons un appel à tous **les sponsors** qui voudraient bien nous aider à récompenser les joueurs lors de nos compétitions, nous les en remercions par avance.

A très bientôt !!!

Renseignements et inscriptions :

Alain LENTIN 3 rue des cornières Castelnau d'Auzan Tel 0562292553 Mail : lentin.alain@neuf.fr

Eddy DE LUCA 1 rue d'Artagnan Castelnau d'Auzan Tel 0649202422

Denis MONCLIN Lieu dit Berdon Castelnau d'Auzan Tel 0686373759



ACBC

Début de saison compliquée pour ACBC, les effectifs n'ont pas été à la hauteur des espérances. Beaucoup d'anciens ont raccroché les crampons et peu de jeunes sont venus grossir les rangs.

Après quelques matchs 11 blessés à l'infirmerie ; résultat : pour la première fois de son histoire ACBC n'a pas pu aligner une équipe réserve. Pour la saison 2013/2014 il faudra recruter beaucoup plus sérieusement.

Devant cet état de fait, alors que nous avons très bien débuté le championnat, très rapidement il a fallu pallier au plus pressé. Nous sommes à ce jour, dans l'incertitude, de savoir si nous évoluerons en deuxième partie de championnat en Première ou Deuxième série.

Pour le challenge des trois Tours l'aventure s'est arrêtée en quart de finale face au Passage d'Agen. Quoi qu'il en soit il ne nous reste plus que le championnat Armagnac Bigorre qu'il nous faut réussir comme l'an passé, pour pouvoir faire un beau Championnat de France.

Cette équipe, par son engagement et son combat sur le terrain, en a tout à fait les moyens.

Pour encourager nos couleurs, votre présence est nécessaire. Nous vous attendons nombreux sur nos deux stades et dans les manifestations organisées par le RUGBY : Repas, mais aussi

LOTO Le 13 Avril 2013 à la salle Polyvalente

retenez cette date, venez nombreux le Rugby à besoin de vous.

Une saison 2012/2013 compliquée, mais une équipe loin de démériter !!!!!





CAC 32

Hélas, la fin de saison aura été bien triste pour notre association, suite au décès de notre Président Frédy Bühlmann. Malgré la maladie ce dernier aura continué à officier à nos côtés jusqu'au bout. Il a été l'un des plus actifs lors de la venue de Christophe Bonnet sur notre commune lors de son tour de France à vélo en faveur de la lutte contre la rétinopathie pigmentaire. C'est également lui qui s'est chargé de la collecte des lots concernant notre course d'Arech du 21 juin dernier. Il restera présent parmi nous!



En ce qui concerne les résultats sportifs, belle victoire de notre nouvelle recrue Raymond CHAPSAL qui, pour son retour à la compétition, s'est offert le grand prix d'UCHACQ, début octobre.

Pour 2013 ce sera Pascale Douilly qui reprendra la présidence de la section et qui continuera à alimenter le milieu cycliste du Sud-Ouest par ses photos des compétitions (Trophée d'Honneur du comité départemental du Lot et Garonne 2012 pour l'ensemble de ses reportages). Photos sur le site cac32.org.



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Auzanaises, Auzanais

Nous voici rendus au seuil d'une nouvelle année. Nous formulons des vœux, de santé, bonheur et réussite pour vous et ceux qui vous sont chers pour l'année 2013.

La remise des calendriers est aussi pour nous l'occasion d'un contact amical personnel et de rencontrer les nouveaux arrivants dans notre commune.

Nous sommes sensibles à votre générosité. Nous vous remercions aussi de votre gratitude et de la touchante considération que vous nous témoignez par votre présence lors des lotos que nous organisons.

A nouveau Bonne Année et à bientôt

Franck KIRIGHIN Président

Lotos

3 mai

7 juin



ECOLE PRIMAIRE DE CASTELNAU D'AUZAN

Les dates qui vont rythmer et animer l'année 2013 à l'école sont les suivantes:

- ✘ 12 février: défilé de Carnaval dans les rues de Castelnaud (report le 19 en cas de pluie).
- ✘ 20 avril: repas et spectacle: une pièce de théâtre jouée par les enfants du cours moyen d'une part, et par des parents d'élèves d'autre part.
- ✘ Rencontres départementales de l'union sportive, à Auch, le 9 avril pour les maternelles et le 14 mai pour les classes de l'élémentaire.
- ✘ Spectacle de fin d'année: 2 juillet.



Pour plus d'informations sur l'école n'hésitez pas à consulter le site internet :

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/eco-pri-castelnaud-auzan/index.htm>



ADLA

Cet été nous avons pu constater une forte demande d'un grand nombre d'Auzanais pour reprendre une activité sportive. Pour répondre à ce souhait, un petit groupe de personnes attaché à la vie de son village, a décidé de créer une association.

C'est ainsi que l'ADLA : « Activités, Détente, et Loisirs Auzanaises » a vu le jour.

Des cours de gym vous sont donc proposés tous **les lundis soirs à 19H15 au foyer municipal.**

Caroline, notre professeure agréée d'état, saura vous faire apprécier par son dynamisme et sa bonne humeur, 1h30 d'exercice physique.

Notre association compte à ce jour, 25 adhérents et nous sommes ravies d'avoir parmi nous quelques messieurs.

Nous invitons donc tous les Auzanais et Auzanaises à venir découvrir ces nouvelles activités en participant à une séance gratuite. Le meilleur accueil vous sera réservé, nous comptons sur vous.

Régine LAPORTE Présidente



F.N.A.C.A.

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 14 décembre 2012 en présence de Monsieur Jean Caperan, Président Départemental ainsi que Monsieur Nicolas Labeyrie, Conseiller Général et Monsieur Bezerra, Maire de Montréal, suivie d'un repas à La Loupiote.



- 19 mars 2013 : La journée du souvenir entre dans l'histoire de France. Elle a été validée par le Sénat et signée par le Président de la République. La Préfecture du Gers va organiser la reconnaissance du 19 mars à Auch.
La FNACA attend plus de 1.000 personnes à cette manifestation :
Messe à 9 heures à la Cathédrale d'Auch, suivie par une cérémonie au Monument aux Morts.
Ensuite nouvelle cérémonie à Parleboscq, suivie d'un repas amical.
- 8 mai 2013 : Fête de la Victoire de 1945 – cérémonie au Monument aux Morts de Castelnaud d'Auzan, suivie d'un repas à La Loupiote.
- 12 mai 2013 – Le 45ème Congrès Départemental du Gers aura lieu à Castelnaud d'Auzan. Une messe est prévue avec L'Abbé Sabathé ainsi qu'une chorale. Il se tiendra à la Salle Polyvalente avec une séparation entre le Congrès par lui-même et le repas et sera OUVERT A TOUS, pour un prix de 28 euros par personne.
Il y aura un orchestre de 4 musiciens et un chanteur Basque ainsi qu'une bourriche.
- La journée "ÉVASION" du vendredi 5 juillet, nous emmènera dans les Châteaux du Médoc.



FOYER RURAL

Concours de Belote 2013

Salle du foyer municipal inscription dès 20h30
Début du concours 21H00 précises
Mardis **19 février, 19 mars, 16 avril, 14 mai, 18 juin**

Concours de Quilles 2013

Pâques **samedi 30 mars** 15H salle polyvalente en 4 parties
Dimanche 23 juin à 9h00 Challenge
Les **concours d'été** commenceront tous les mercredis à compter du **26 juin**. Salle polyvalente 21h, en 4 parties et à la mêlée.

Venez élire la

SOUPE D'AUZAN

Le 26 janvier au foyer municipal à partir de 18H30

Dégustation des soupes en concours, fromages, vin
Libre participation aux frais



AU ROUNDEOU D'AOUZAN

Les Retraités Auzanais n'hésitent pas à rester jeunes! Ils ne se contentent pas des activités traditionnelles, mais saisissent chaque occasion de proposer de nouvelles animations.

La grande nouveauté du trimestre dernier a été **le lancement d'une section gymnastique douce spéciale seniors**, c'est dans la bonne humeur que chaque mardi (10h45, au Foyer Municipal) une quinzaine de personnes mobilisent des articulations parfois un peu rouillées; pour certaines, les progrès sont spectaculaires, une animatrice très attentive veille à ce que personne ne se fasse mal et que chacune progresse à son rythme.

Notons que ces séances sont également ouvertes aux hommes, qui en tireraient un bien-être certain: qu'ils n'hésitent pas à essayer avant de dire "ce n'est pas pour moi".

Fin septembre, une vingtaine de bénévoles partageaient une sortie à Nérac avec la visite du Musée du Liège de Mézin et une croisière sur la Baïse, journée découverte pour la plupart.

En novembre, la séance de conduite automobile a permis aux participants de revoir certains comportements au volant, et de reprendre confiance en eux.



Pour 2013, c'est l'atelier couture qui se propose de réaliser un tapis de lecture pour les enfants de la médiathèque. Il n'est pas obligatoire de savoir coudre pour y participer: l'on peut y apprendre, mais aussi, simplement, bavarder, rire ou utiliser l'ordinateur, chaque 2^e et 4^e mardi...

Le programme précis de chaque mois est affiché sur la porte du Club, à côté de la Mairie.

Ouvert tous les mardis après-midi.





CLUB TAURIN AUZANAIS

Depuis quelques semaines, Frédéric Darroussat et Ludovic Busipelli ont pris conjointement la destinée de cette association épaulés par José Plaza, vice président.

« A notre plus grande joie, tous les membres de l'an passé sont restés dans le club pour nous apporter leur soutien. Nous allons prendre nos marques et travailler en accord avec cette équipe pour organiser les 2 traditionnelles courses de Pâques et de Juillet.

Nous avons conscience que ces 2 manifestations représentent un budget conséquent, autour de 18000 €, donc sans attendre, nous sommes déjà en recherche de partenaires. Il serait dommage, par manque de moyens, d'abandonner, comme le font certains comités et certaines communes, ce spectacle traditionnel bien de chez nous.

Auzanais c'est votre seule présence sur les gradins qui permettra de maintenir cette activité à Castelnau. Si les résultats sont encourageants le lundi de Pâques, nous envisagerons d'organiser au mois de juillet, un encierro dans les rues du village.

Nous préparons quelques aménagements sur le positionnement des guichets et de la buvette, en accord avec la municipalité.

Pour renouer avec la tradition, au mois de juillet, le paseo des écarteurs partira en musique, depuis la Mairie.



Auzanaises, Auzanais, nous comptons sur votre soutien. »

Frédéric et Ludovic Présidents





CLUB TAURIN AUZANAIS

Depuis quelques semaines, Frédéric Darroussat et Ludovic Busipelli ont pris conjointement la destinée de cette association épaulés par José Plaza, vice président.

« A notre plus grande joie, tous les membres de l'an passé sont restés dans le club pour nous apporter leur soutien. Nous allons prendre nos marques et travailler en accord avec cette équipe pour organiser les 2 traditionnelles courses de Pâques et de Juillet.

Nous avons conscience que ces 2 manifestations représentent un budget conséquent, autour de 18000 €, donc sans attendre, nous sommes déjà en recherche de partenaires. Il serait dommage, par manque de moyens, d'abandonner, comme le font certains comités et certaines communes, ce spectacle traditionnel bien de chez nous.

Auzanais c'est votre seule présence sur les gradins qui permettra de maintenir cette activité à Castelnau. Si les résultats sont encourageants le lundi de Pâques, nous envisagerons d'organiser au mois de juillet, un encierro dans les rues du village.

Nous préparons quelques aménagements sur le positionnement des guichets et de la buvette, en accord avec la municipalité.

Pour renouer avec la tradition, au mois de juillet, le paseo des écarteurs partira en musique, depuis la Mairie.



Auzanaises, Auzanais, nous comptons sur votre soutien. »

Frédéric et Ludovic Présidents





ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Un nouveau bureau s'est créé :

Président : Jean Patrice FAVRE, trésorier : Jean Claude TARDIVEL, secrétaire : Nicole JOUSSEINS
Autres membres : Martine LANAVE, Béatrice DASTE (Montréal), Franck KIRIGHIN.

La collecte à Castelnau est en sursis !

Afin d'augmenter le nombre de donneurs, nous allons nous déplacer à Montréal pour la collecte du mois de mai. Une collation est prévue pour les donneurs.



Grâce aux progrès techniques le centre de transfusion sanguine peut obtenir du plasma, des plaquettes et des hématies à partir d'une simple poche de sang.

Avec 5 poches de sang du même groupe et du même rhésus on obtient 1 poche de plaquettes.

Pour retrouver des informations sur le don du sang et les dates et lieux de collectes vous pouvez vous connecter sur le site de l'établissement français du sang : www.dondusang.net

**Le don du sang nous concerne tous !
Rejoignez nous, vous êtes les bienvenus**



SAINT HUBERT AUZANAISE

En ces premiers jours de l'année 2013 l'occasion m'est donnée de remercier la mairie de Castelnau D'Auzan pour l'aide octroyée dans l'amélioration de la salle de dépeçage et renouveler à tous les élus mes remerciements pour les efforts financiers au profit de la Saint Hubert auzanaise, sans lesquels il serait impossible de gérer sereinement notre association.

En effet la régulation de la faune sur la commune est essentielle pour de nombreux acteurs économiques. Le contrôle de la population de chevreuils, de renards ainsi que celle des sangliers est primordial pour la protection des vignes, céréales, et élevage avicoles. C'est pourquoi je renouvelle encore cette année mon invitation à tous les propriétaires et les chasseurs de petits gibiers, ainsi que les chasseurs à l'arc, à nous rendre visite à notre maison de chasse afin d'échanger pour le bon déroulement des saisons à venir.

Notre association compte 70 adhérents. Tableau de chasse au 31 décembre: 60 chevreuils, 45 sangliers, 17 renards.

En espérant une fin de saison aussi prolifique, tous les membres de la saint Hubert Auzanaise se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2013.

Didier REAUX Le Président

Happy New Year

Buen Año

Gutes Jahr

Good Year

meilleurs vœux
2013

Buono Anno

Año Bom

LE RENDEZ VOUS DES CASTELNAU

La 20^e rencontre des Castelnaud aura lieu à Castelnaud de Mandailles dans l'Aveyron
le 28 juillet 2013

En raison de l'éloignement, un déplacement sur 2 jours est prévu depuis Castelnaud d'Auzan.

Nous en profiterons pour faire du tourisme. Quelques places sont encore disponibles, inscrivez vous au plus vite auprès de Nicole JOUSSEINS.

Prix du séjour de 2 jours dont 1 nuit d'hôtel : 100 € par personne.

